

Revenus Luxembourg – taux effectif

Une nouvelle convention fiscale avec le Luxembourg modifiant la méthode d'élimination de la double imposition pour les résidents de France percevant des revenus de source luxembourgeoise s'est appliquée pour la première fois aux revenus perçus en 2020 (méthode du crédit d'impôt).

Les résidents de France percevant certains revenus de source luxembourgeoise peuvent **exceptionnellement** solliciter, pour l'imposition de leurs revenus 2021, l'application des stipulations de l'ancienne convention fiscale relatives à l'élimination de la double imposition (méthode dite du « taux effectif »). Le taux effectif ne peut pas être à leur désavantage. Ainsi, soit l'impôt sera minoré par rapport au crédit d'impôt, soit l'impôt sera équivalent.

Si vous souhaitez bénéficier de cette **mesure de tolérance**, vous devez souscrire votre déclaration de revenus en ce sens.

The screenshot shows the top navigation bar of the 'impots.gouv.fr' website with the following items: 'Tableau de bord', 'Prélèvement à la source', 'Paiements', 'Documents', 'Biens immobiliers', 'Déclarer', and 'Autres services'. A red box with the number '1' above it highlights the 'Documents' menu item. A red callout box points to the 'Documents' menu with the text: 'après vous être connecté à votre espace sécurisé impots.gouv, cliquez sur'. Below the navigation bar is a banner with a calendar icon and the text: 'PENSER À DÉCLARER EN LIGNE'. Below this, it says: 'Le service de déclaration de revenus en ligne est ouvert. N'hésitez pas à utiliser ce service pour souscrire votre déclaration.' To the right of the banner is a blue button that says 'Accéder à la déclaration en ligne'.

The screenshot shows the 'Déclaration de revenus' page on 'impots.gouv.fr'. The page header includes the 'impots.gouv.fr' logo, the title 'Déclaration de revenus', and a 'Quitter' button. Below the header is a 'Consulter l'aide' link with a dropdown arrow. The main content area starts with 'Bienvenue dans la déclaration de revenus en ligne'. Below this is a 'Bonjour' greeting followed by a greyed-out user name. The text continues: 'Vous avez débuté votre déclaration de revenus en ligne. Vous pouvez poursuivre cette déclaration en cliquant ci-dessous sur le bouton « Continuer ». Pour simplifier vos démarches, cette dernière est pré-remplie de l'ensemble des informations connues de l'administration fiscale concernant votre foyer fiscal (salaires, pensions, etc.). Vérifiez-les avec attention, et corrigez ou complétez-les si besoin. Ajoutez tous les montants ou informations qui ne sont pas déjà indiqués.' Below this is a note: 'Pour éviter les erreurs, tout au long du parcours cliquez sur l'icône [bug icon]'. At the bottom, there is a link: 'Pour en savoir plus sur la protection de vos données personnelles, cliquez ici.' At the bottom right of the page, a red arrow points to a blue button labeled 'Continuer ►'.

Votre déclaration s'ouvre :

Étape 1

- vérifiez vos informations personnelles, et les corriger si nécessaire
- n'oubliez pas d'indiquer votre adresse effective au 1^{er} janvier 2022 et de la modifier si nécessaire (important pour le calcul de la taxe d'habitation)

Étape 2

- vérifiez votre situation de famille et la modifier si besoin

Puis cliquez sur « suivant »

Étape 3

impots.gouv.fr

Déclaration de revenus

Quitter

Accueil

Déclaration de revenus

Consulter l'aide

Étape 1
Étapes
préalables

Étape 2
Renseignements
personnels

Étape 3
Revenus
et charges

Étape 4
Résumé et
signature

Étape 5
Fin de
déclaration

Déclaration principale - revenus 2021

Précédent

Suivant

SELECTIONNEZ CI-DESSOUS LES RUBRIQUES QUE
VOUS SOUHAITEZ FAIRE APPARAÎTRE

Pour vous aider à trouver les cases qui vous concernent, vous pouvez utiliser le moteur de recherche :

Ex : saisissez « 7UD » ou « dons »

Rechercher

DÉCLARATION DE REVENUS

Les rubriques à cocher sont celles de la déclaration de revenus principale qui regroupe les déclarations n° 2042 / 2042C / 2042 RIC / 2042 C PRO / 2042 IOM.

ANNEXES

Cliquez ici pour gérer vos annexes : Déclarations ANNEXES

REVENUS

cliquez sur « déclarations annexe », une fenêtre s'ouvre

Déclarations annexes

- | | | |
|-------------------------------------|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> | Déclaration des revenus fonciers 2021 | N° 2044 |
| <input type="checkbox"/> | Déclaration spéciale des revenus fonciers 2021 | N° 2044 Spéciale |
| <input type="checkbox"/> | Déclaration d'engagement de location - Statut du bailleur privé | N° 2044 EB |
| <input type="checkbox"/> | Déclaration complémentaire spécifique annuelle - Pinel Bretagne | N° 2041PB |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Déclaration des revenus 2021 encaissés à l'étranger par un contribuable domicilié en France (y compris la fiche d'aide au calcul du salaire suisse net imposable n° 2047 suisse) | N° 2047 |
| <input type="checkbox"/> | Déclaration des plus ou moins-values réalisées en 2021
<i>Si vous êtes dispensé(e) de dépôt d'une déclaration de plus ou moins-values (consultez les cas de dispense en cliquant ici), ne cochez rien et cliquez sur « Valider »</i> | N° 2074 |
| <input type="checkbox"/> | Déclaration des plus-values en report d'imposition en 2021 | N° 2074 I |
| <input type="checkbox"/> | Déclaration des plus-values réalisées en 2021 : Fiche de calcul de l'abattement pour durée de détention | N° 2074 ABT |
| <input type="checkbox"/> | Déclaration des plus ou moins-values de cession de titres réalisées en 2021 par des dirigeants de PME européennes en vue de leur départ en retraite | N° 2074 DIR |
| <input type="checkbox"/> | Déclaration de certaines plus ou moins-values de cession de titres réalisées en 2021 par les impatriés | N° 2074 IMP |
| <input type="checkbox"/> | Déclaration d'imputation entre plus-values et moins-values | N° 2074 CMV |
| <input type="checkbox"/> | Déclaration des revenus 2021 (départ à l'étranger ou retour en France) | N° 2042 NR |
| <input type="checkbox"/> | Déclaration de retenue à la source - année 2021 | N° 2041 E |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Déclaration par un résident d'un compte ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger (compte bancaire ou compte d'actifs numériques) ou d'un contrat de capitalisation ou placement de même nature souscrit hors de France | N° 3916 - 3916 bis |
| <input type="checkbox"/> | Déclaration des investissements réalisés en 2021 dans un département ou une collectivité d'outre-mer | N° 2083 PART |
| <input type="checkbox"/> | Déclaration des plus ou moins-values suite à cessions d'actifs numériques | N° 2086 |
| <input type="checkbox"/> | Déclaration de contrat de prêt (intermédiaire, emprunteur ou prêteur) | N° 2062 |

décochez la case correspondant à l'annexe n°2047 si celle-ci est pré-cochée

cette case est pré-cochée si vous avez remplie une déclaration 3916 l'année précédente. Si vous ne détenez pas ou plus de comptes à l'étranger, n'oubliez pas de la décocher

[◀ Annuler](#)

[Valider ▶](#)

n'oubliez pas de valider vos choix

Sur cette même page **cochez la case « salaires et pensions exonérés retenus pour le calcul du taux effectif »** (et autres cases au besoin)

DÉCLARATION DE REVENUS

Les rubriques à cocher sont celles de la déclaration de revenus principale qui regroupe les déclarations
n° 2042 / 2042C / 2042 RIC / 2042 C PRO / 2042 IOM.

ANNEXES

Cliquez ici pour gérer vos annexes : [Déclarations ANNEXES](#)

REVENUS

- Traitements, salaires
- Pensions, retraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux
- Gains d'actionariat salarié, salaires
- Salaires et pensions exonérés retenus pour le calcul du taux effectif
- Revenus de capitaux mobiliers
- Plus-values et gains divers
- Micro foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros *Location non meublée*
- Revenus fonciers *Location non meublée*
- Revenus exceptionnels ou différés
- Micro-entrepreneur (*auto-entrepreneur*) ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu
- Revenus agricoles

puis « suivant »

après avoir servi les cases correspondantes à vos revenus « traitements, salaires » (au besoin), cliquez sur « suivant »

Étape 1 Étapes préalables Étape 2 Renseignements personnels **Étape 3 Revenus et charges** Étape 4 Résumé et signature Étape 5 Fin de déclaration

[Précédent](#) [Suivant](#)

saisir les salaires dans les cases 1AC à 1FC et/ou les pensions dans les cases 1AH à 1FH : en vous basant sur votre certificat de rémunération luxembourgeois 2021, indiquez : montant brut ☐ cotisations sociales ☐ impôt

SALAIRES ET PENSIONS EXONÉRÉS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX EFFECTIF
*Salaires et pensions de source étrangère (exonérés selon la convention applicable), après déduction de l'impôt étranger.
 Salaires des détachés à l'étranger (y compris marins pêcheurs) exonérés en application de l'article 81A du code général des impôts.
 N'indiquez pas ces revenus en case 87I de votre déclaration.*

			1 ^{re} personne à charge	2 ^e personne à charge
Salaires	1AC <input type="text"/>	1BC <input type="text"/>	1CC <input type="text"/>	1DC <input type="text"/>
Marins-pêcheurs exerçant des activités libérales régaliées	1GE <input type="checkbox"/>	1HE <input type="checkbox"/>	1IE <input type="checkbox"/>	1JE <input type="checkbox"/>
Frais réels	1AE <input type="text"/>	1BE <input type="text"/>	1CE <input type="text"/>	1DE <input type="text"/>
			1 ^{re} personne à charge	2 ^e personne à charge
Pensions de source étrangère	1AH <input type="text"/>	1BH <input type="text"/>	1CH <input type="text"/>	1DH <input type="text"/>
Pays de provenance des revenus de source étrangère	<input type="text"/>			

si vous souhaitez déclarer vos frais réels justifiés, indiquez leur montant case 1AE et suivantes

[Précédent](#) [Suivant](#)

puis « suivant »

déclarez vos charges déductibles au besoin, puis « suivant »

vérifiez le montant du prélèvement à la source déjà payé sur vos revenus français puis « suivant »

DIVERS

[Notice](#)

Plus-value en report d'imposition non expiré Si ce montant est inexact, corrigez ci-contre **8UT**

Revenus exonérés *Conventions internationales, organismes internationaux, missions diplomatiques ou consulaires* **8FV**

Contrats de capitalisation ou d'assurance-vie souscrits à l'étranger *remplissez la déclaration annexe n° 3916-3916 bis* **8TT**

Comptes ouverts, détenus, utilisés ou *3916 bis* **8UU**

surtout ne rien inscrire dans ces cases

Revenus exonérés retenus pour le calcul de l'impôt *autres que les salaires et pensions* **8TI**

Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français **8TK**

Revenus de source étrangère, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger :

- impôt payé à l'étranger sur revenus de capitaux mobiliers et plus-values **8VL**
- impôt payé à l'étranger sur autres revenus **8VM** **8WM** **8UM**

Personnes à charge **8UM**

Vous ne relevez pas d'un régime obligatoire français d'assurance-maladie *Revenus des lignes 1TT, 1UT* **8RP** **8RQ**

Impôt en sursis de paiement en cas de transfert du domicile fiscal hors de France *report de la déclaration n° 2041 GL ou n° 2074 ETS.* **8TN**

Reprises de réductions ou de crédits d'impôt **8TF**

Pour indiquer les motifs de la reprise, cliquez [Détail](#)

Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus :

servez les cases au besoin, puis « suivant »

A l'issue de votre déclaration, le résumé suivant apparaîtra

Résumé de votre correction en ligne

Votre correction en ligne n'est pas terminée. Vous devez la signer en cliquant sur le bouton en bas de cet écran.

Contribution à l'audiovisuel public
 Au 1er janvier 2021, au moins une de vos résidences (principale ou secondaire) est équipée d'un téléviseur.

👉

Déclaration de revenus		Montant
Traitements, salaires		
1 BJ	Salaires - Déclarant 2	15000
Salaires et pensions exonérés retenus pour le calcul du taux effectif		
1 AC	Salaires exonérés étrangers - Déclarant 1	21000
1 BH	Pensions exonérées étrangères - Déclarant 2	16000
Prélèvement à la source		
8 IV	RAS sur salaires et pensions - déclarant 2	0

Vérifier les montants saisis →

Nouvelle estimation de votre impôt net après crédits d'impôt : 0 €
 Nouveau montant restant à payer : 0 €
[détail du calcul](#)

Vérifiez les montants saisis et n'oubliez pas de signer votre déclaration en ligne. Vous devez conserver l'ensemble des justificatifs permettant d'attester l'origine, la nature et le montant des revenus concernés. Ces documents pourront vous être demandés ultérieurement par l'administration fiscale.